

ADMINISTRATION PROVINCIALE DES MARIANISTES DE FRANCE

# COMMUNICATIONS

**A tous les religieux de la Province de France  
A tous les membres du Chapitre provincial de France  
A la Famille marianiste et aux laïcs associés à la mission marianiste**

Chers amis,

Les couleurs d'automne des vignobles d'Alsace ont accueilli, du 20 au 25 octobre 2019, le Chapitre Provincial de France, réuni pour sa grande session annuelle dans le calme de la vénérable maison marianiste de Saint-Hippolyte acquise par le Père Chaminade dès 1827.



Aux quatorze membres de l'Hexagone s'étaient joints nos confrères Georges Gbeze, Supérieur du District de Côte d'Ivoire et Denis Shamashanga, Supérieur du Secteur-Congo. Notre frère Roby, secrétaire provincial, a assuré le précieux travail de saisir à la volée les paroles de nos échanges pour en garder trace par écrit. C'est donc à 17 que nous avons pu, pendant ces quatre jours, alterner travail en plénière et partages en petits groupes, prière communautaire et méditation personnelle, temps fraternels et recueillement en solitude.

Comme instance législative de la Province, le Chapitre évalue le travail accompli depuis la précédente session du Chapitre et détermine la politique générale à suivre dans l'accomplissement de la mission actuelle de la Province et de ses diverses communautés. Comme l'a instauré notre fondateur, les responsabilités et les tâches se répartissent, pour les marianistes, entre trois services ou

« Offices » - le Zèle, l'Éducation et le Travail. Chaque responsable fait un rapport au Chapitre qui analyse ces rapports, les questionne, et fait émerger les lignes d'action pour la période suivante.



Le frère Hervé, Provincial et responsable de l'Office de Zèle, une fois brossé le tableau général de la Province et de ses deux Unités africaines, a surtout mis le Chapitre en chemin sur un projet de nouvelle feuille de route concernant **l'avenir de La Chapelle de la Madeleine** à Bordeaux, lieu de fondation de la Famille Marianiste. Ce lieu est animé par une communauté qui, dans sa fragilité actuelle, assume de nombreuses missions : non seulement l'administration des archives et la conservation des lieux où vécu notre fondateur, mais aussi une mission d'accueil de « pèlerins » venant du monde entier, de la famille marianiste et au-delà, boire à la source du charisme dans la ville du « saint de Bordeaux », le Bienheureux Chaminade. Elle assure également une mission importante dans la ville et le Diocèse : un accueil ouvert en permanence pour le sacrement de réconciliation et l'accompagnement spirituel.

Cette communauté a besoin d'être renouvelée et renforcée. Elle pourrait davantage

intégrer laïcs, prêtres et frères, et refléter la dimension internationale de notre Famille. La mission d'accompagnement pourrait se déployer en répondant de façon nouvelle aux appels de l'Eglise locale et particulièrement du synode diocésain. Il s'agit pour nous de rechercher comment « élargir l'espace de la tente » pour déployer ces différentes missions et pouvoir héberger les personnes désireuses de se tremper plus longuement dans le milieu de vie du fondateur et dans ce lieu de surgissement de la Famille marianiste.



Le frère Charles-Henri Moulin prend le relai du Provincial pour présenter les activités et les questions du service provincial de la pastorale des jeunes et des

vocations. A travers les turbulences que traverse l'Eglise actuellement, il nous incite à vivre le présent dans la foi en Dieu, comme un *kairos*, un temps favorable pour l'accueil du Royaume.

Nous écoutons également le père Robert Witwicki, responsable du pôle français du Centre Européen d'Etudes Marianistes, relié à La Madeleine, qui nous présente les enjeux de la transmission du charisme.

Le frère Jean-Marie, assistant provincial pour l'Office d'Éducation, et Mme Geneviève Verdaguer, Déléguée de Tutelle, rendent compte à deux voix de la vie du réseau scolaire marianiste de France et des défis de l'Enseignement catholique aujourd'hui.



M. Antoine Hüe nous présente les activités de la Fondation Marianiste. Le premier objectif qui avait justifié sa création - favoriser la prospérité des œuvres marianistes en Côte d'Ivoire, dans les deux Congo, en Haïti et en Inde, en misant particulièrement sur la solidarité du réseau scolaire marianiste de France - s'est heurté à de gros obstacles qui ont ralenti son élan et obligé la Fondation à inventer de nouvelles

stratégies. Le Chapitre soutient les initiatives et l'engagement généreux des acteurs de la Fondation. Cet outil de travail performant pourrait déployer davantage ses potentialités en s'appuyant plus fortement sur la grande famille des parents d'élèves et des anciens élèves du réseau scolaire marianiste de France.

Dans la dynamique de l'axe éducatif, M. Antoine Hüe nous présente un point d'étape décisif du **projet « Nouvelle Ecole »**. Ce projet s'adresse à des enfants en difficulté, au niveau maternelle et primaire ; il devrait s'insérer dans un quartier défavorisé d'Antony et pourrait s'adosser à l'Institution Sainte Marie d'Antony. Il est conçu pour 6 classes à faible effectif pour un total de 85 élèves environ sur 700m<sup>2</sup>, avec une pédagogie adaptée et un accompagnement spécifique des enfants et des parents.

Après le lancement de l'idée par le Fr Jean-Marie Leclerc au Chapitre provincial de 2016, puis la validation de l'étude de faisabilité (étape 2) au Chapitre provincial de 2017, le présent Chapitre, après un long discernement, a validé l'étape 3 de formulation du projet et voté le passage décisif à la phase 4 de mise en œuvre du projet.

Ce projet, sous la conduite d'Antoine Hüe, mandaté par la Province, a été travaillé par toute une équipe en plusieurs commissions, associant de nombreux bénévoles sur différentes compétences et des religieux, avec de multiples contacts auprès d'organismes, de congrégations et d'associations spécialisées dans ce domaine.

Le père Jean-Edouard, Vice-Provincial, est aussi responsable de l'Office de Travail. Avec la première casquette, il rend compte de l'état des communautés visitées durant l'année et des grands événements célébrés, dont plusieurs professions religieuses et deux ordinations en Afrique ; mais c'est le responsable du Temporel qui porte les dossiers les plus lourds, où il est question d'économie, de patrimoine, de budget, de déficits, de dispositions à prendre pour assurer l'avenir...



Le Chapitre écoute avec beaucoup d'attention les responsables des Unités d'Afrique, en voie de croissance et de consolidation, et cherche avec eux la voie à suivre vers leur avenir. La Province de France elle-même évolue peu à peu vers le statut de Région, cherchant une structure plus souple de gouvernement dans le contexte d'une mission qui continue de se déployer alors même que la partie métropolitaine de la Province connaît un affaiblissement de ses forces humaines.



Le Chapitre de 2019 s'inspire, dans son discernement et ses décisions, des orientations du Chapitre général de 2018 : vivre la vocation et la mission marianistes en Famille Marianiste, religieux et laïcs ensemble, dans une « unité sans confusion ». D'où, en particulier, cette Communication pour vous partager ce que vit la Société de Marie dans la Province de France, métropole et Unités africaines.

Pour terminer, soyez vous-même remerciés pour l'intérêt que vous témoignez à la vie de la Province marianiste de France - en lisant ce message, en priant pour et avec les Frères et les laïcs associés à leur vie et à leur mission, en lisant les publications marianistes pour partager son charisme, en soutenant financièrement ses œuvres, directement ou par le biais de la Fondation Marianiste, par divers services bénévoles...

En cette année du 2<sup>ème</sup> centenaire de l'engagement de la Société de Marie dans l'éducation scolaire de la jeunesse, rendons grâce avec la grande communauté que forment les élèves du réseau scolaire marianiste actuel, leurs familles et tout le personnel de ces écoles, et portons ensemble la responsabilité de l'avenir, sous le regard aimant du Père et dans la tendresse maternelle de Marie.

Au nom de tous les capitulants,  
Fr. Hervé Guillo du Bodan, Provincial de  
France.

